

Département de SEINE-ET-MARNE <small>.....</small> Canton de ROISSY-EN-BRIE <small>.....</small> Commune de ROISSY-EN-BRIE	<u><b>DOMAINE</b></u> Commande Publique
--	--

Informatique : FL

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTE - ÉGALITE - FRATERNITE**

<b>DÉCISION DU MAIRE n°2/2026</b> <b>Prise en application de l'Article L.2122-22 du Code</b> <b>Général des Collectivités Territoriales</b>
---

**OBJET : Contrat de service « SAAS et services associés » société NEXPUBLICA.**

Le Maire de Roissy-en-Brie,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122.22,

VU la délibération n°16/2020 en date du 02 juin 2020 aux termes de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté 240/2024 du 28 aout 2024 portant délégation de signature à Monsieur ZERDOUN en matière de commande publique,

**CONSIDERANT** que la mairie de Roissy-en-Brie a souscrit au service hébergement dédié « Saas et services associés » et qu'il convient d'en assurer la maintenance,

**CONSIDERANT** la proposition de la société NEXPUBLICA,

**D E C I D E :**

**Article 1 :** De passer le contrat avec la société NEXPUBLICA, sise 1 rue Champeau BP 70022 – 21801 QUETIGNY Cedex.

**Article 2 :** Le contrat de service est conclu pour un montant annuel de 13577,00 € H.T, soit 16292,40 € T.T.C.

**Article 3 :** Le contrat prend effet au 01 Janvier 2026 pour une durée d'un an, il est conclu pour une période de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2028. Il annule et remplace les décisions 181-2022, 182-2022 et 125-2024

**Article 4 :** Précise que la dépense est prévue au budget de l'exercice

**Article 5 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son affichage. Elle sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance. Un extrait sera affiché en Mairie

Fait à Roissy-en-Brie, le 6 janvier 2026



Par délégation du Maire,  
Le 1er Adjoint en charge de la  
Commande Publique,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jonathan ZERDOUN".

Jonathan ZERDOUN